



6 juin 2023

CESFO

Rapport d'activité restauration sociale

(Exercice 01/01/2022-31/12/2022)

En vue de l'AG du vendredi 23 juin 2023

L'activité restauration de l'année 2022 a été effectuée selon la convention annuelle 2022.

Les élus, aidés par M. Lepêcheur, directeur des restaurants, et le service administratif du CESFO ont été consultés pour rédiger ce rapport.

Les objectifs sont inchangés :

- Proposer aux personnels du campus d'Orsay une restauration sociale de qualité dans les restaurants du campus de l'Université Paris-Saclay (bâtiment 98 à Orsay, bâtiment 230 à Bures, bâtiment 598 sur le plateau).
- Maintenir des tarifs accessibles.

L'activité de l'exercice 2022 n'a pas été une année de reprise normale, le COVID-19 et ses variants (OMICRON) instituant une continuité de consignes sanitaires. Les gestes barrières dont la distanciation physique dans les salles de restaurant ont été instituées de la rentrée de janvier jusqu'au lundi 14 mars dans les salles de restauration.

La fréquentation des restaurants est restée réduite, pour des raisons dues à la pandémie et à celles qui perdurent depuis les années précédentes : les changements d'habitudes et le télétravail ainsi que les déménagements de personnels vers le site du plateau de l'Université.

Le CESFO a été confronté à de nombreux problèmes de pannes de matériel. Des pannes dues à la présence de rats ont perturbé le bon fonctionnement des plonges (Orsay puis Bures), en grignotant les fils électriques. Le traitement de ces problèmes a pris du temps et a mis en évidence le manque de réactivité du prestataire de l'Université. Les monte-charges d'Orsay et de Bures sont aussi tombés en panne et leur remise en état coûteuse et longue a pénalisé les personnels des restaurants et par voie de conséquence les convives. Les obligations liées à la réglementation Hygiène et sécurité ont nécessité des travaux urgents à Bures, pris en charge par l'Université avec l'aide du directeur des restaurants et du technicien travaux du CESFO.

Le CESFO participe à un projet ANR ICAD sur la restauration collective, dirigé par Gwenola Yannou-Le-Bris, lancé en février 2022 (<https://anr.fr/Projet-ANR-21-CE03-0015> : Innovations Couplées pour une Alimentation Durable - ICAD).

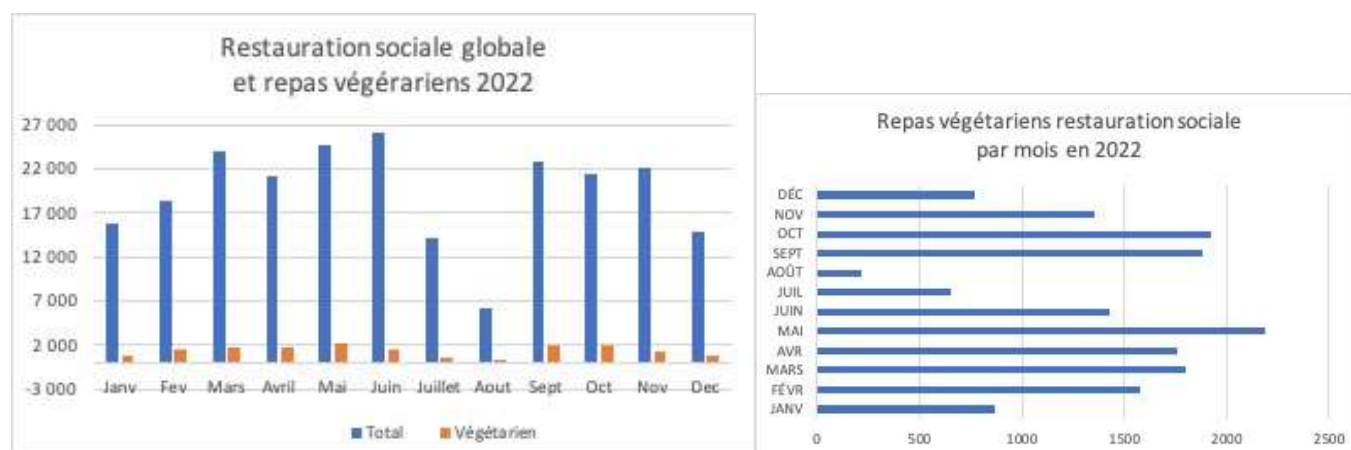
Le CESFO a pu bénéficier en 2022 de l'aide de l'État due au Covid qui s'est élevée à un montant de 62 153 € (montant déduit de la masse salariale CDI CESFO).

Les personnels permanents au nombre de 55 (46 CDI et 9 fonctionnaires), y compris le personnel administratif, continuent à diminuer.

Compte tenu du nombre de convives qui se réduit, des changements d'habitudes (repas à emporter) et de notre pyramide des âges, la baisse de notre masse salariale va continuer à s'accroître sauf si notre activité augmente.

Le tarif des repas qui n'avait pas augmenté en 2021, a vu le prix de l'admission augmenter de 5 centimes le 1^{er} juin 2022, passant de 0,65 €, à 0,70 € pour toutes les catégories de convives. Le repas du tarif extérieur est passé de 11,78 €, à 12,22 €, soit 44 cts d'augmentation.

- 3 796 badges CESFO actifs en fin 2022 (105 badges de moins par rapport à 2021 (- 2,69 %)).
- 231 481 repas facturés en 2022 (+ 35 659 repas en plus par rapport à 2021 (+ 18,21 %)) pour 235 jours d'ouverture (contre 236 jours d'ouverture en 2021), soit 1 jours de moins.
- Deux repas végétariens sont proposés chaque semaine, le mardi et le vendredi depuis le 4 juillet 2020. Total 2022 : 16 424.
- 985 repas moyenne/jour (155 repas de plus par rapport à 2021 (+ 18,70 %)), comprenant les repas servis au Centre de Loisirs.
- La subvention administrative est passée de 1,29 € (augmentation 2021), à 1,38 € en septembre 2022, soit +9 cts (127 704,93 € HT versés en 2022, soit 19 4310,17 € HT de plus qu'en 2021).



Masse salariale en 2022 :

- La masse salariale de droit privé du CESFO : 1 736 850 €.
- La masse salariale des fonctionnaires : 463 763 €.
- La masse salariale du personnel temporaire : 53 957 €.

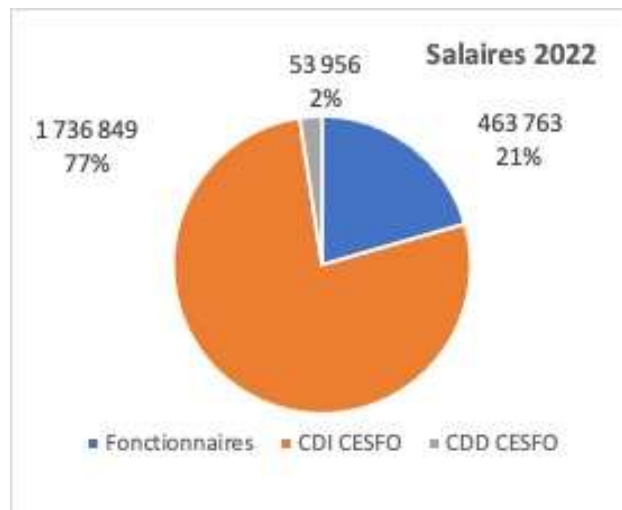
Suite à la fermeture du restaurant d'Orsay (bât. 098), le 15 mars 2022, liée aux déplacements de personnels de la Vallée vers le Plateau et aux charges de maintenance des matériels et monte-charge lourdes, des réductions de postes ont été demandées par les tutelles avec accompagnement des personnels volontaires. Douze personnes ont quitté l'association. Les départs en retraite et les cessations d'activité des fonctionnaires ne sont plus compensés par des postes de fonctionnaires et ne seront plus systématiquement remplacés par des embauches de contractuels CESFO.

Les avancements des personnels ont été conformes aux termes de la convention : 7 avancements par échelon accéléré et 4 changements de catégorie ont été actés.

Le CSE du CESFO (comité social et économique) qui suite aux élections des élus du personnel de décembre 2018, a remplacé la DUP (Délégation Unique du Personnel) et regroupe aussi le CHSCT, s'est réuni 6 fois dans l'année. Des élections ont été organisées les 6 et 7 décembre 2022 pour un mandat de 4 ans.

Mouvements de personnel en 2022 :

- 2 départs à la retraite, 5 démissions, 2 abandons de poste, 2 ruptures conventionnelles, un décès.
- Une embauche (un cuisinier, en novembre).



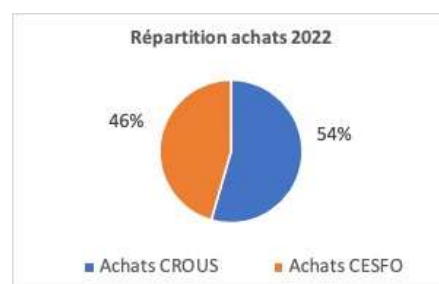
Achats 2022 :

Les achats s'effectuent par des achats directs vers des fournisseurs sélectionnés par le CESFO (locaux, BBC, Bio), ou par le biais du marché CROUS qui nous donne accès à des tarifs de marché gros volumes que nous ne pourrions pas obtenir en direct (classiques ou BBC).

Des contrats d'achats locaux en cours avec les fermes, Bomon (poulet Bio), Viltain (yaourts, livraisons interrompues du 1^{er} janvier au 24 avril en raison du Prix de Revient Journalier des repas trop élevé), Vendame (pain Bio).

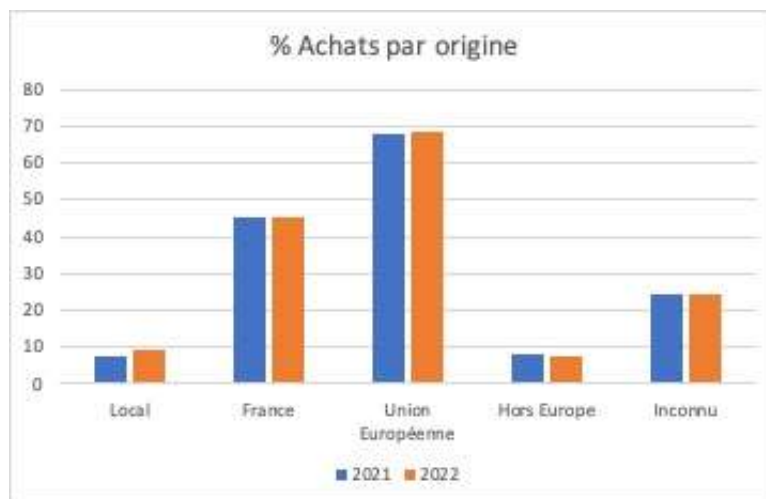
Des achats Bio sont réalisés aussi par le biais du contrat CROUS.

Ce sont 30 fournisseurs tous secteurs qui ont approvisionné nos restaurants pour le volume indiqué ci-dessous. Il est à souligner les augmentations de tarifs qui affectent toutes les fournitures du CESFO.



ACHATS PAR ORIGINE (%)

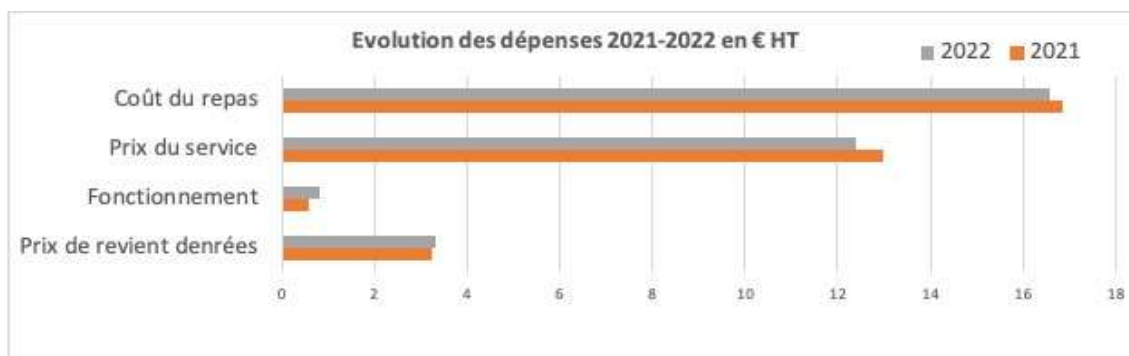
Année	Local	France	Union Européenne	Hors Europe	Inconnu
2021	7,42	45,09	67,66	7,94	24,40
2022	9,00	44,97	68,70	7,23	24,07



Les achats selon signes de qualité représentent 27,6 % des achats en 2022 dont 9,13 % de Bio.



Le prix de fonctionnement payé par les usagers en 2022, est de 0,65 € TTC (jusqu'au 31 mai 2022) puis 0,70 € TTC (pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 décembre 2022). Le nombre de repas s'élève à 231 481 (+35 659 par rapport à 2021) pour un nombre de jours d'ouverture de 235 jours (-1 jour d'ouverture). 155 repas par jour en moins par rapport à 2021. Le prix du service correspond à la subvention d'équilibre versée par les employeurs, soit 12,41 € HT en diminution de 0,58 € par rapport à 2021. Le plateau repas coûte 16,56 € HT (16,97 € TTC). Par ailleurs, le montant des travaux, matériels, contrats d'entretien, etc. pris en compte dans le coût du repas s'élève à 617 169 € HT, avec les montants du prévisionnel 2022. Dans le même temps, la contribution des usagers a augmenté de 73 816 € HT par rapport à 2021.



Travaux et achats divers

Pour les travaux d'entretien courant, nous avons noté encore pour l'année 2022 de vraies difficultés à suivre les travaux en lien avec le service Patrimoine. En effet, en raison de la réorganisation de ce service, certains travaux n'ont pas pu être effectués.

Il n'y a pas eu de gros chantier en 2022 et nous n'avons pas réalisé l'achat de chambre froide en raison de l'annonce d'un audit du bâtiment 230 pour une réorganisation des activités restauration dans la Vallée souhaitée par l'Université Paris-Saclay.

La Sandwicherie

La sandwicherie « CESFOOD », ouverte au bât 230 depuis le printemps 2019, a trouvé petit à petit son public. La situation sanitaire Covid-19 a poussé des convives supplémentaires vers cette prestation de repas à emporter pour ceux qui ne souhaitaient plus déjeuner à table dans nos restaurants. Le télétravail qui s'est

installé dans les habitudes de travail se fait sentir aussi vraisemblablement dans le nombre de ventes enregistrées. Cette tendance est notable dans toute la restauration en France.

Les consignes de bocaux en verre débutées en 2020 pour les salades sont maintenant bien instituées pour remplacer des contenants jetables.

À noter que le CESFOOD a toutefois dégagé un excédent de 27 907,80 €.

- Nombre de formules vendues en 2022 : 10 017 (- 4 428 par rapport à 2021).
- Nombre de salades vendues : 10 394 (hors formules).
- Nombre de sandwiches vendus : 5 458 (hors formules).
 - Nombre de paninis vendus : 1 269.
 - Nombre de Hot-Dog vendus : 7 (hors formules).
- Nombre de cafés vendus : 737.
- Nombre de consignes : 29.



Menus à thème

- Animation crêpes : le mardi 1^{er} mars 2022.
- Repas Alsacien : le jeudi 7 avril 2022.
- Repas Mexicain : le jeudi 16 juin 2022.
- Repas Canadien : le jeudi 13 octobre 2022.
- Repas de Noël : le jeudi 15 décembre 2022.

Formations 2022

- Les bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective, avril 2022.
- Défibrillateur automatisé électrique, juin 2022.
- Habilitation électrique, décembre 2022.

Loi Egalim

Fin 2018, a été promulguée la loi dite « Egalim », auquel le CESFO a dû se conformer.

Cette loi issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs : payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Cette loi a augmenté les coûts mais le CESFO limite leur effet sur le prix du repas.

La Commission d'Action de la Restauration Sociale du Campus (CARSC)

Une réunion a eu lieu le 13 décembre 2022, avec en principaux points de discussion l'adoption du budget prévisionnel 2022, la masse salariale, les travaux et les jours de fermeture des restaurants.

En résumé :

À la clôture des comptes, on constate un excédent de 41 779,04 € HT. Somme qui n'a donc pas été mise dans l'assiette des convives. La somme à utiliser (le prix de revient journalier – PRJ), calculée en fin d'exercice 2021, fixait le montant à 3,51 € HT alors qu'à la clôture 2022, on obtient un réalisé à 3,33 € HT. Un excédent boissons de 1 344, 40 € HT est comptabilisé.

En ce qui concerne le fonctionnement, c'est un déficit de 70 374,60 € qui est constaté. Le prix de revient calculé est de 0,92 € HT. Le montant des fluides et des contrats d'entretien ont été calculés par rapport au budget prévisionnel 2022, transmis lors de la dernière CARSC.

Le résultat global est un excédent de 51 218 € pour la restauration sociale.

Le Centre de Loisirs a représenté en 2022 un total de 6 383 repas préparés au restaurant d'Orsay. Trois salariés des restaurants du CESFO ont participé au service des repas des enfants du Centre de Loisirs.

La restauration annexe a bénéficié d'un nouveau site internet fin mars 2022. On peut noter que cette prestation destinée au personnel de l'Université Paris-Saclay et de ses partenaires a dégagé un excédent de 12 346,22 € HT, sur une année avec des restrictions COVID-19.

L'Université Paris-Saclay a souhaité engager des discussions autour d'une restructuration des restaurants dans la Vallée afin de faire face aux dépenses en augmentation constante pour entretenir les infrastructures et améliorer l'accueil dans une période de baisse du nombre des convives potentiels. Un audit a été lancé pour étudier l'existant et les possibilités techniques et financières à mettre en œuvre pour répondre aux exigences en matière d'hygiène et sécurité en contraignant les coûts d'exploitation. C'est dans ce contexte que le restaurant d'Orsay a été fermé le 15 mars 2022 et que le projet de réorganisation du rez-de-chaussée du bât. 230 a été lancé pour regrouper toutes les activités de restauration de la Vallée, personnel administratif compris dans un même bâtiment. Les locaux de préparation étant aménagés au rez-de-chaussée pour faciliter le travail du personnel et au même niveau, installer les bureaux administratifs. Un regroupement des activités culture et loisirs au bât. 230 a été aussi une piste envisagée.